

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL
DES DROITS LINGUISTIQUES

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

Faculté de droit
Université de Moncton
Mai 2015



MOT DU DIRECTEUR

L'année 2014-2015 a notamment été marquée par la création de quatre nouveaux outils de diffusion de l'information au sujet des droits linguistiques. La *Revue de droit linguistique*, qui a été lancée en juin 2014, confirme, depuis ce jour, qu'elle comble bel et bien un besoin dans le monde juridique. La seule autre revue de droit linguistique dans le monde est la *Revista de Llengua i Dret*, laquelle est publiée à Barcelone par l'École d'administration publique de Catalogne. Cette revue est relativement bien connue, mais elle n'apportait que très peu en terme d'information relative aux droits linguistiques en français et en anglais.

La *Bibliographie interactive en droits linguistiques* contient environ 200 articles qui sont accessibles directement depuis notre site Web en plus, bien entendu, des références aux autres articles et aux monographies. Cet outil s'avère être des plus utiles pour la recherche et est appelé à évoluer constamment.

Les *Annales de droits linguistiques* viennent également combler un vide en offrant aux lecteurs et lectrices un aperçu de la jurisprudence, des modifications législatives et des publications doctrinales en matière de droits linguistiques qui ont vu le jour au Canada au cours d'une année.

Finalement, l'*Info-lettre* permet à tout un chacun de mieux connaître les articles et les ouvrages publiés par les membres de notre réseau de chercheuses et chercheurs ou même de connaître les colloques qu'ils organisent.

Ces outils s'insèrent parfaitement dans notre mission qui consiste notamment à « développer, appuyer et promouvoir la formation et la recherche en matière de droits linguistiques » et ils seront, sans aucun doute, d'une grande utilité à quiconque s'intéresse aux droits linguistiques au Canada et ailleurs dans le monde.

Michel Doucet
Directeur
Observatoire international des droits linguistiques



L'OBSERVATOIRE : SON MANDAT ET SA STRUCTURE

L'Observatoire international des droits linguistiques a ouvert ses portes en janvier 2010. La Faculté de droit, pour prolonger le rayonnement qu'a connu le Centre international de la common law en français pendant près de 20 ans, a souhaité poursuivre son engagement dans les dossiers sociolinguistiques en mettant sur pied l'Observatoire international des droits linguistiques.

Le mandat de l'Observatoire est de « développer, appuyer et promouvoir la formation et la recherche en matière de droits linguistiques dans les programmes de la Faculté de droit et sur les scènes provinciale, nationale et internationale ».

L'article trois de ses statuts prévoit que « les affaires de l'Observatoire international des droits linguistiques sont gérées par un comité de gestion, composé des personnes suivantes » :

- Odette Snow, suivie de Marie-France Albert (par intérim), doyenne et présidente du comité de gestion
- Michel Bastarache, expert en droit linguistique
- Neil Boucher, suivi d'André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
- Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales
- Karine McLaren, représentante du CTTJ
- Micheline Gleixner, représentante du corps professoral

Le présent rapport est rédigé et présenté à l'Assemblée de la Faculté en conformité avec l'article cinq des statuts de l'Observatoire.



LES PUBLICATIONS

La Revue de droit linguistique

Le 19 juin 2014, l'Observatoire a lancé la [*Revue de droit linguistique*](#). Elle contient des articles évalués par les pairs et est offerte gratuitement en formats numériques (pdf et html) depuis notre site Web ainsi que sur le site Web bien connu du monde juridique de Hein Online. Les articles seront publiés dès qu'ils auront satisfaits aux critères d'une révision par les pairs et nous bouclerons le volume à la fin de l'année. Par conséquent, nous publierons un volume par année, lequel se construira au fur et à mesure que des textes y seront publiés.

Le premier volume est composé de textes que nous avons reçus entre juin et décembre 2014. Il contient deux articles :

- François Larocque et Mark Power, « Qui se marie prend pays : le divorce exogame, la garde des enfants et le droit constitutionnel à l'instruction dans la langue de la minorité » (2014) 1 RDL 3; et
- Edmund A. Aunger, « L'anatomie d'un procès contre la langue française : *Sa Majesté la Reine c. Gilles Caron, 2003-2008* » (2014) 1 RDL 30.

Le deuxième volume de la Revue, lequel a débuté en janvier 2015, contient déjà les articles suivants :

- Karine McLaren, « La langue des décisions judiciaires au Canada » (2015) 2 RDL 1.
- Karine McLaren, « Le nouveau Code de procédure civile du Québec : une atteinte aux droits linguistiques ? » (2015) 2 RDL 58.

Notons, finalement, que la *Revue de droit linguistique* est également disponible sur le site de Hein Online.





La Revue de droit linguistique – Numéro spécial

Ce numéro spécial de la *Revue de droit linguistique* portera sur « L'accès à la justice dans un contexte de multilinguisme ». Nous souhaitons notamment aborder les questions telles que la langue utilisée par les tribunaux, la langue de l'accusé dans une instance criminelle ou la langue des parties dans un procès civil, l'obligation du tribunal de comprendre sans l'aide d'interprète ou de traduction simultanée la langue officielle utilisée par les parties, l'obligation pour l'État lorsqu'il est parti à une instance d'utiliser la langue officielle utilisée par les parties civiles, le droit du témoin d'utiliser la langue de son choix et la langue dans laquelle les lois et les décisions judiciaires sont publiées.

En raison de l'intérêt que certains chercheurs ont manifesté vis-à-vis la situation de l'accès à la justice dans la langue berbère dans certains pays du Maghreb, nous avons voulu accordé une place de premier rang à cette question dans ce numéro spécial. Par conséquent, ce volume sera divisé en deux parties. La première partie sera consacrée à la situation de l'accès à la justice dans leur langue par les berbérophones du Maghreb. La deuxième partie, quant à elle, sera consacrée aux réponses données à la question par les États qui sont appelés à vivre dans une situation de multilinguisme.

L'appel à communications a été envoyé le 30 mars 2015.

Les Annales de droits linguistiques

L'Observatoire a publié le premier numéro de [Les Annales de droits linguistiques](http://www.droitslinguistiques.ca) en janvier 2015. Cette publication annuelle, comme son nom l'indique, a pour but d'offrir un résumé des jugements, les modifications législatives et les références aux nouveautés doctrinales qui touchent aux droits linguistiques. *Les annales de droits linguistiques* seront publiées sur notre site Web et seront également envoyées par courriel aux abonnés de notre bulletin d'information.

Nous sommes convaincus que cet outil sera fort utile pour tous ceux et celles qui s'intéressent aux droits linguistiques au Canada.



Observatoire
international
des droits
linguistiques



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté de droit

L'Infolettre du réseau de chercheuses et chercheurs

Depuis la création de l'Observatoire, nous sommes à la recherche de chercheuses et chercheurs en droits linguistiques. Après cinq années d'existence, notre Réseau de chercheuses et chercheurs est maintenant composé de 70 membres provenant des quatre coins du monde. Afin d'établir des canaux de communication au sein même du Réseau ainsi qu'entre le Réseau et l'extérieur, nous avons mis sur pied l'[Infolettre](#). L'*Infolettre* a pour but de nous faire prendre connaissance des plus récents textes publiés par les membres du Réseau de chercheuses et chercheurs ainsi que les colloques qu'ils organisent. Elle sera seulement envoyée par courriel aux membres du Réseau, mais elle sera également publiée sur notre site Web pour le bénéfice de tous et de toutes.

Publication de *Une Francophonie en quête de sens – Retour sur le premier Forum mondial de la langue française*

Jean-François Simard, titulaire de la Chaire Senghor de l'Université du Québec en Outaouais, a reçu le mandat de produire un ouvrage dans lequel figurait les activités principales du premier Forum mondial de la langue française. L'Observatoire a donc collaboré à cet ouvrage en y publiant un chapitre, lequel est composé d'une introduction et de cinq textes présentés lors du colloque. L'ouvrage, qui porte le titre mentionné en rubrique, a été publié en septembre 2014 par les [Presses de l'Université Laval](#).





Demande de dons pour la traduction de la 3^e édition de *Les droits linguistiques au Canada*

Avec la collaboration de l'Université de Moncton, l'Observatoire a sollicité les plus grands cabinets d'avocat du pays en vue de recueillir des dons qui seront affectés à la traduction de la 3^e édition de *Les droits linguistiques au Canada*.

L'Observatoire croit fermement que la communauté anglophone devrait profiter de cet ouvrage, lequel traite de questions importantes en droit canadien. D'ailleurs, s'il y a bien une partie de la Constitution du Canada qui fait couramment l'objet d'incertitude et d'incompréhension, il s'agit sans aucun doute des dispositions relatives à la langue. Elles sont cependant fondamentales à notre pays et à nos institutions, touchant directement le cœur même de l'identité canadienne.

Publications du Directeur

Michel Doucet, « Les droits linguistiques, la démocratie et la judiciarisation », dans *La Francophonie en Acadie : Dynamiques sociales et langagières*, sous la direction de Laurence Arrighi et Matthieu LeBlanc, Prise de Parole, 2014.

Michel Doucet, « Le pluralisme linguistique : l'aménagement de la coexistence des langues dans l'espace francophone » dans *Une francophonie en quête de sens*, sous la direction de Jean-François Simard et Abdouf Echraf Ouedraogo, PUL, 2014.

François Larocque, Mark Power et Michel Doucet, « L'archéologie d'un pacte constitutionnel oublié : la Proclamation royale du 6 décembre 1869 » dans *Le statut du français dans l'Ouest canadien : la cause Caron*, sous la direction de Sophie Bouffard et Peter Dorrington, Édition Yvon Blais, 2015.

LES CONFÉRENCES

Conférence de M^e Warren Perrin

M^e Warren Perrin a prononcé une conférence intitulée « La situation du français en Louisiane et la Proclamation royale de 2003 », qui a eu lieu le 24 octobre 2014 à 12 h



à la Faculté de droit de l'Université de Moncton.

Warren Perrin est avocat et chargé de cours à la University of Louisiana. Il est connu pour la campagne qu'il a menée pendant 15 ans afin de contraindre la Reine Elizabeth II à présenter des excuses au peuple Acadien pour leur déportation, laquelle a eu lieu entre 1755 et 1763. Cette



campagne a donné lieu à la *Proclamation désignant le 28 juillet de chaque année, à compter de 2005 « Journée de commémoration du Grand Dérangement »* connu sous le nom de Proclamation royale de 2003.

Cette conférence mettra en évidence la situation linguistique particulière de la Louisiane tout en retraçant les événements marquants qui ont mené à la Proclamation royale de 2003.

Conférence de Nicolas Schmitt

Le professeur Nicolas Schmitt de l'Institut du Fédéralisme de l'Université de Fribourg, en Suisse a prononcé une conférence intitulée « Droits linguistiques en Ukraine : chronique d'un naufrage annoncé », qui a eu lieu le 18 mars 2015 à 12 h à la Faculté de droit de l'Université de Moncton.



Nicolas Schmitt est un spécialiste en droit constitutionnel, notamment au sujet du fédéralisme et des questions de langues et de cultures. Il est docteur en droit de l'Université de Fribourg et après avoir terminé ses études, en 1985, il a rejoint l'équipe fondatrice de l'Institut du Fédéralisme de l'Université de Fribourg. Depuis lors, il a participé en Suisse et dans le monde entier à des projets liés au fédéralisme et à la décentralisation au sens le plus large, depuis la gouvernance locale jusqu'à l'intégration européenne en passant par le fédéralisme comparé, sans oublier les questions culturelles et surtout linguistiques.



Conférences du Directeur

Michel Doucet, « L'interprétation des textes de loi bilingues en contexte canadien », Langue, droit et altérité, 8e Institut d'été de jurilinguistique, Faculté of Law, McGill University, Montréal, le 11 juillet 2014.

Michel Doucet, « L'éducation en milieu minoritaire: l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés », Faculté d'éducation, Université de Moncton, 2015.

Michel Doucet, « Questions d'intérêt en droit du travail: l'absentéisme, les troubles de santé mentale et la divulgation de documents avant l'audience », Association du Barreau Canadien – section Nouveau-Brunswick, Session mi-hiver, Fredericton, 2015.

Michel Doucet, « Les droit linguistiques et le Canada », CANADIAN ASSOCIATION OF LAW LIBRARIES (CALL), Conférence annuelle 2015, Moncton, N.-B.

Michel Doucet, « Language Rights in Canada » King's College, Dublin, Irlande, 2015.

Michel Doucet, « Linguistic Rights in New Brunswick », University of Aberystwyth, Aberystwyth, Wales, Great Britain, 2015.

Michel Doucet, « Fondement normatif des droits linguistiques, Premier Congrès mondial des droits linguistiques, Université de Teramo, Teramo, Italie, 2015.

SÉJOUR À L'ÉTRANGER

Catalogne et Pays basque espagnol

Dans le cadre de son congé sabbatique, le directeur de l'Observateur a séjourné pendant un mois en Catalogne et au Pays basque espagnol. Pendant son séjour, il a eu l'occasion de présenter des conférences, de rencontre des chercheurs Catalan et Basque intéressés par le domaine des droits linguistiques et de faire des recherches sur le sujet dans les bibliothèques universitaires et du Conseil d'état Catalan. Le



résultat de ces recherches fera partie du livre qu'il est en train de rédiger et qui porte sur les droits linguistiques. Pendant son séjour au Pays Basque espagnol, il a également rencontré des gens du Centre de Documentation et de Recherches Européennes de l'Université Pau et des Pays de l'Adour à Bayonne afin de discuter de nos projets communs.

Irlande, Pays de Galles et Écosse

Du 4 au 23 avril, le directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques visitera l'Irlande, le Pays-de-Galle et l'Écosse afin de rencontrer des hauts fonctionnaires et des chercheurs universitaires intéressés par les droits linguistiques. Lors de son passage à Dublin, le professeur Michel Doucet prononcera une conférence devant des juristes et des juges au réputé King's Inn. Fondée en 1541 en vertu d'un bail de Henri VIII, le King's Inn est la plus ancienne institution juridique et la plus ancienne faculté de droit de l'Irlande. En plus de cette conférence, il rencontrera également des chercheurs dans le domaine des droits linguistiques ainsi que le Commissaire à la langue irlandaise dont le rôle de médiateur consiste à défendre les droits des locuteurs et la langue irlandaise.

Au pays de Galles, le professeur Doucet prononcera une allocution aux Universités de Swansea et d'Aberystwyth. À Cardiff, il rencontrera également la Commissaire à la langue galloise.

Finalement, il terminera ses rencontres à l'Université d'Edinburgh, en Écosse, où il participera à des discussions avec des chercheurs intéressés par le domaine des droits linguistiques.

L'Irlande, le Pays-de-Galle et l'Écosse sont des régions où les questions linguistiques sont omniprésentes. Contrairement à ce que plusieurs peuvent penser, ces régions présentent beaucoup de similitude sur le plan linguistique avec le Nouveau-Brunswick et elles se sont souvent inspirées de l'expérience canadienne et néo-brunswickoise pour planifier leur aménagement linguistique.



LES AUTRES PROJETS

Bibliographie interactive en droits linguistiques

Au fil des années, des gens ont exprimé le souhait de voir une bibliographie en droits linguistiques. Ayant entrepris le travail, nous avons aussitôt réalisé qu'une bibliographie peut-être un outil très utile pour les chercheurs, mais qu'une bibliographie où les textes pourraient également être consultés en un seul clic serait un outil de recherche par excellence. Par conséquent, nous avons communiqué avec plusieurs revues et grâce à leurs générosités, nous avons été en mesure de numériser tout près de 200 articles jusqu'à maintenant, que nous avons ensuite publié sur notre site Web. La [bibliographie interactive en droits linguistiques](#) permet donc aux utilisateurs de consulter gratuitement l'article qui les intéresse.

Nous profitons de l'occasion pour remercier la Supreme Court Law Review (LexisNexis Canada), la Revue générale de droit, la Revue juridique Thémis et la Revue de la common law en français. Sans leur précieuse collaboration, la bibliographie interactive en droits linguistiques ne serait pas devenue l'outil de recherche efficace et pratique qu'il est aujourd'hui.

Promotion de l'Observatoire par courriel

En vue d'accroître son réseau de chercheuses et chercheurs en droits linguistiques, l'Observatoire a envoyé une lettre d'invitation à environ 100 personnes qui s'intéressent au domaine. Le réseau compte maintenant 71 membres, lesquels proviennent des quatre coins de la terre.

Promotion de l'Observatoire par Nicolas Schmitt

Comme suite à son séjour parmi nous, le professeur Nicolas Schmitt de l'Institut du Fédéralisme de l'Université de Fribourg est entré en contact avec la responsable des relations internationales de son université afin de se rendre disponible pour discuter avec les étudiantes et les étudiants de son université qui souhaitent venir séjourner à l'Université de Moncton. Il s'est exprimé ainsi :



Chère Madame,

Je viens de passer une semaine en qualité de professeur invité sur le campus de l'Université de Moncton, et au milieu des cours et des conférences mes collègues canadiens m'ont appris que leur université avait signé une convention de collaboration avec celle de Fribourg.

Permettez-moi dès lors de vous signaler que je suis très volontiers à disposition des étudiants qui souhaiteraient enrichir leur cursus par un séjour au Nouveau-Brunswick, pour leur donner des informations « vécues » sur l'université et son écrin de nature.

Les connexions sont trop naturelles entre le Canada et la Suisse pour ne pas être utilisées au maximum de leur potentiel, car si nos deux fédérations sont bien différentes par la taille, elles restent très proches par l'esprit démocratique et le scrupuleux respect de l'État de droit.

En vous remerciant d'avoir pris note des lignes qui précèdent, je vous prie de croire, Chère Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Nicolas Schmitt

L'Observatoire est reconnaissant envers M. Schmitt pour ce geste et est ravi que les relations que nous avons à l'international porte fruit à l'Université dans son ensemble.

LES PROJETS À VENIR

Lois annotées

Durant l'année 2015-2016, l'Observatoire va construire, sur son site Web, des pages contenant les lois sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick et fédéral ainsi que les articles 16 à 20 et 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, lesquels seront annotés. Sous chaque article de loi, on y trouvera le nom de la décision et un extrait



Observatoire
international
des droits
linguistiques



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté de droit

faisant mention de l'article en question ainsi qu'un lien menant à la décision lorsque cette dernière sera accessible depuis un service gratuit. Cet outil fort utile aux chercheurs sera offert gratuitement sur notre site Web.

Colloque sur le 150^e anniversaire de la Confédération

L'Observatoire, en collaboration avec l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, tiendra un colloque qui marquera le 150^e anniversaire de la Confédération et qui portera sur la protection des minorités linguistiques. Ce colloque devrait avoir lieu en juin 2016.

Colloque international de 2016

Nous avons déjà entamé une réflexion au sujet du thème du colloque international que nous voulons organiser en juin 2016. Ce travail se poursuivra au cours de l'année et des demandes de financement seront également déposées auprès des instances subventionnaires.